



NOTE RELATIVE A LA CREATION DE LA

COUPE DE France des Clubs JEU PROVENÇAL

*A l'attention des Comités Départementaux et Régionaux
Information à relayer auprès des clubs*

Dans le cadre de la promotion et du développement du Jeu Provençal le Comité Directeur de la FFFPJP a décidé, sur proposition de la commission de Jeu Provençal, de lancer la Coupe de France des Clubs de Jeu Provençal.

Cette épreuve réunit des équipes composées de 6 joueurs (+ 2 remplaçants éventuels) placées sous la responsabilité d'un capitaine (non compris dans les joueurs). L'équipe doit comprendre obligatoirement à minima un licencié masculin et une licenciée féminine.

Le déroulé d'un match se compose de 2 phases jouées dans l'ordre suivant :

- Une phase en doublettes avec 3 parties dont 1 obligatoirement mixte (1h + 1f) ;*
- Une phase en triplettes avec 2 parties dont une obligatoirement mixte (2h + 1 f ou 2f + 1h).*

A ce stade, nous vous demandons de remplir le bulletin d'inscription en utilisant le lien ci-dessous :

<https://app.smartsheet.com/b/form/9d484a1c5e7948578c9a933b2eae7b55>

date limite de connexion le 20 novembre 2022

Au vu du nombre d'équipes inscrites, le Comité de pilotage de la Coupe de France des Clubs JP transmettra le règlement ainsi que l'architecture et les modalités de la compétition à ses organes déconcentrés.

Le montant de l'inscription s'élève à 10 euros, il sera prélevé auprès des Comités Départementaux sur la fiche financière adressée par la FFPJP.

**Michel LE BOT
Président de la FFPJP**